

Semaine du soir

14 au 18 août 2023

Yverdon-les-Bains

AVIS DE COURSE (AC)

Version 1.0 --- 11 juillet 2023

Autorité organisatrice : Matelote Yverdon – MY

Comité de course : Florent Hautier, 076 478 49 82

[NP] signifie que cette règle ne peut pas être motif à une réclamation par un bateau. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

[SP] indique une règle pour laquelle une pénalité standard peut être appliquée sans instruction par le comité de course, ou une pénalité discrétionnaire peut être appliquée après une instruction, par un comité de réclamation. Ceci modifie les RCV 63.1 et A5.

1	Règles
1.1	L'événement est régi par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV).
1.2	Les prescriptions suivantes de SWISS SAILING peuvent être téléchargées à l'adresse https://www.swiss-sailing.ch/fr/ <ul style="list-style-type: none"> • Prescriptions de SWISS SAILING relatives aux RCV • Directives d'application de SWISS SAILING relatives aux réglementations 19, 20 et 21 de World Sailing.
1.3	La langue officielle des documents de course est le français.
2	Instructions de course
2.1	Les instructions de course seront disponibles sur le site www.lamatelote.ch , au plus tard une semaine avant le départ.
3	Communication
3.1	Le tableau officiel est situé sur le site www.lamatelote.ch . Aucun document imprimé ne sera distribué.
3.2	[DP] Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.
4	Admissibilité et inscription
4.1	L'événement est ouvert à tous les bateaux des classes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Monocoques - Multicoques - Dériveurs
4.2	Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire par mail à l'adresse info@lamatelote.ch ou par sms/WhatsApp au 078 269 39 35, dès le 24 juillet 2023 et au plus tard le 14 août 2023 à 16h00 et payer les droits d'inscription conformément à AC 5.1 Les informations suivantes devront être transmises : <ol style="list-style-type: none"> 1) Nom du skipper 2) N° de téléphone du skipper 3) N° immatriculation du bateau 4) Nom du bateau 5) N° de voile 6) Type de bateau (lesté, dériveur, multicoque) Les équipages qui souhaitent participer à l'organisation d'une ou plusieurs manches doivent nous transmettre leur souhait par mail à l'adresse info@lamatelote.ch ou par sms/WhatsApp au 078 269 39 35, avant le 30 juillet 2023
4.3	Chaque bateau participant à la Semaine du Soir doit être identifiable par un numéro dans la GV. Ce numéro doit être mentionné lors de l'inscription.

5	Droit à payer
5.1	<p>Droits d'inscription par équipage :</p> <p>Junior (jusqu'à 18 ans) : CHF 10.- Dériveurs : CHF 20.- Lestés : CHF 30.-</p> <p>Les droits d'inscription doivent être payés par virement bancaire, sur place lors de l'inscription ou par Twint en envoyant le montant requis au numéro 078 269 39 35 (N° de la Matelote)</p> <p>Bénéficiaire : La Matelote Rue du Parc 70 1400 Yverdon-les-Bains IBAN : CH41 8080 8007 4018 0581 7 Banque Raiffeisen SWIFT-BIC : RAIFCH22</p> <p>Les droits d'inscription sont dus, même si par la suite le bateau annule son inscription ou ne se présente pas à l'événement. Un remboursement ne sera possible que si l'événement est annulé.</p>
7	Format de la course
7.1	Parcours côtier — voir Annexe A
8	Programme
8.1	Le départ de la course sera donné tous les soirs à 18h45. A disposition à 18h30.
9	Lieu
9.1	Matelote Yverdon-les-Bains
10	Parcours
10.1	Le schéma dans l'annexe A illustre le parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que les positions des lignes de départ et d'arrivée.
11	Système de pénalité
11.1	Pour les multicoques et les dériveurs la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
12	Classements
12.1	Par ordre d'arrivée selon la classe.
13	Embarcations des accompagnants -- N.A.
14	Bateaux affrétés ou loués -- N.A.
15	Place au port -- N.A.
16	Mise à l'eau et sortie de l'eau -- N.A.
17	Équipements de plongées et housses de protection sous-marines - N/A
18	Droit à l'image
18.1	En participant à la Semaine du Soir , un concurrent accorde automatiquement et sans compensation d'aucune sorte, à l'autorité organisatrice, aux prestataires et aux partenaires de l'épreuve, le droit permanent de produire, d'utiliser et de montrer, à leur discrétion, toutes images de lui-même ou de son bateau, réalisées pendant la période de la compétition.
19	Décharge de responsabilité
19.1	Les concurrents participent à l'événement entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 3, Décision de courir. L'autorité organisatrice, les sponsors, agents et auxiliaires de la manifestation, la surveillance et toutes personnes participant à l'organisation de la course, n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après l'événement

20	Assurance
20.1	Chaque bateau participant doit être au bénéfice d'une assurance en responsabilité civile valable en compétition avec une couverture minimale d'un montant de CHF 2'000'000. -- par incident, ou son équivalent.
21	Prix
21.1	La remise des prix et la communication des résultats seront faites le soir du 18 août 2023.
22	Informations complémentaires
22.1	Pour toute information complémentaire veuillez contacter : Florent Hautier 076 478 49 82

Annexe A : Plan de parcours

Semaine du soir

14 au 18 août 2023

Yverdon-les-Bains

INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Version 1.0 --- 11 juillet 2023

Autorité organisatrice : Matelote Yverdon – MY

Comité de course : Florent Hautier, 076 478 49 82

[NP] signifie que cette règle ne peut pas être motif à une réclamation par un bateau. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

[SP] indique une règle pour laquelle une pénalité standard peut être appliquée sans instruction par le comité de course, ou une pénalité discrétionnaire peut être appliquée après une instruction, par un comité de réclamation. Ceci modifie les RCV 63.1 et A5.

1	Règles																								
1.1	Voir AC 1																								
2	Modifications aux instructions de course																								
2.1	Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant la course du jour.																								
3	Communication avec les concurrents																								
3.1	Les avis aux concurrents seront affichés sur tableau officiel situé sur le site www.lamatelote.ch . Aucun document imprimé ne sera distribué.																								
3.2	Le bureau de course est situé à La Matelote. Téléphone : 076 478 49 82 (Florent Hautier)																								
4	Code de conduite																								
4.1	[DP] Les compétiteurs et accompagnants doivent accepter toute demande officielle légitime. Le non-respect de ces mesures peut être considéré comme une mauvaise conduite.																								
5	Signaux faits à terre																								
5.1	Aucun signal ne sera fait à terre																								
6	Pavillons de classe																								
6.1	Lestés : E Dériveurs : D Multicoques : F																								
7	Parcours																								
7.1	Le schéma dans l'annexe A illustre le parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que les positions des lignes de départ et d'arrivée.																								
8	Marques -- voir annexe A																								
9	Obstacles																								
9.1	Toutes les zones qui sont délimitées par des bouées jaunes sont interdites à toute navigation, en particulier la Grande Cariçaie																								
10	Le départ																								
10.1	La ligne de départ se situe entre un mât arborant un pavillon orange sur le bateau « Start », à l'extrémité tribord et le côté parcouru de la marque de départ située à l'extrémité bâbord.																								
10.2	Pour prévenir les bateaux que la course va bientôt commencer, le pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore au moins cinq minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.																								
	<table> <tr> <td>Pavillon orange</td> <td>- 15'</td> <td>1 signal sonore</td> </tr> <tr> <td>Avertissement lestés</td> <td>- 10'</td> <td>Envoi du pavillon E + 1 signal sonore</td> </tr> <tr> <td>Préparatoire lestés</td> <td>- 09'</td> <td>Envoi du pavillon P + 1 signal sonore</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- 06'</td> <td>Affalé du pavillon P + 1 signal sonore</td> </tr> <tr> <td>Départ lestés et avertissement dériveurs et multicoques</td> <td>- 05'</td> <td>Affalé du pavillon E + envoi des pavillons D et F + 1 signal sonore</td> </tr> <tr> <td>Préparatoire dériveurs et multicoques</td> <td>- 04'</td> <td>Envoi du pavillon P + 1 signal sonore</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- 01'</td> <td>Affalé du pavillon P + 1 signal sonore</td> </tr> <tr> <td>Départ dériveurs et multicoques</td> <td>- 00'</td> <td>Affalé des pavillons D et F + 1 signal sonore</td> </tr> </table>	Pavillon orange	- 15'	1 signal sonore	Avertissement lestés	- 10'	Envoi du pavillon E + 1 signal sonore	Préparatoire lestés	- 09'	Envoi du pavillon P + 1 signal sonore		- 06'	Affalé du pavillon P + 1 signal sonore	Départ lestés et avertissement dériveurs et multicoques	- 05'	Affalé du pavillon E + envoi des pavillons D et F + 1 signal sonore	Préparatoire dériveurs et multicoques	- 04'	Envoi du pavillon P + 1 signal sonore		- 01'	Affalé du pavillon P + 1 signal sonore	Départ dériveurs et multicoques	- 00'	Affalé des pavillons D et F + 1 signal sonore
Pavillon orange	- 15'	1 signal sonore																							
Avertissement lestés	- 10'	Envoi du pavillon E + 1 signal sonore																							
Préparatoire lestés	- 09'	Envoi du pavillon P + 1 signal sonore																							
	- 06'	Affalé du pavillon P + 1 signal sonore																							
Départ lestés et avertissement dériveurs et multicoques	- 05'	Affalé du pavillon E + envoi des pavillons D et F + 1 signal sonore																							
Préparatoire dériveurs et multicoques	- 04'	Envoi du pavillon P + 1 signal sonore																							
	- 01'	Affalé du pavillon P + 1 signal sonore																							
Départ dériveurs et multicoques	- 00'	Affalé des pavillons D et F + 1 signal sonore																							

11	L'arrivée												
11.1	La ligne d'arrivée se situe entre un mât arborant un pavillon bleu, hissé sur le mât d'un bateau du comité de course et par une marque.												
12	Système de pénalité												
12.1	Pour les multicoques et les dériveurs la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.												
13	Temps limite et temps cible												
13.1	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Classe</th> <th>Temps limite</th> <th>Temps cible</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dériveurs</td> <td>2h</td> <td>1h – 1h30</td> </tr> <tr> <td>Lestés</td> <td>2h</td> <td>1h – 1h30</td> </tr> <tr> <td>Multicoques</td> <td>2h</td> <td>1h – 1h30</td> </tr> </tbody> </table>	Classe	Temps limite	Temps cible	Dériveurs	2h	1h – 1h30	Lestés	2h	1h – 1h30	Multicoques	2h	1h – 1h30
Classe	Temps limite	Temps cible											
Dériveurs	2h	1h – 1h30											
Lestés	2h	1h – 1h30											
Multicoques	2h	1h – 1h30											
14	Demande d'instruction												
14.1	Aucune réclamation n'est possible pour cette régate.												
15	Classement												
15.1	Le classement de la Semaine du Soir sera fait selon un classement de points à  Minima.												
15.2	Le classement officiel sera donné à la fin de la semaine lors du souper.												
15.3	L'équipage d'un bateau qui organise la manche reçoit les points du premier de sa classe.												
16	Règle de sécurité --- N.A.												
17	Embarcations officielles												
17.1	Bateau du CC : Marie Matelote II Sécurité : Bombard												
18	Evacuation des détrit												
18.1	Les détrit doivent être ramené à terre.												

Annexe A : Plan de parcours

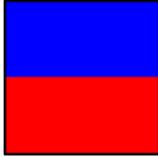
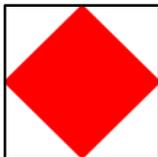
Semaine du soir

14 au 18 août 2023
Annexe A - Parcours

1 Dates des courses

Date	Organisation	A disposition	Départ
14.08.2023	MY	18h30	19h00
15.08.2023	CVG	18h30	19h00
16.08.2023	MY	18h30	19h00
17.08.2023	CVG	18h30	19h00
18.08.2023	MY	18h30	19h00

2 Pavillons de classes

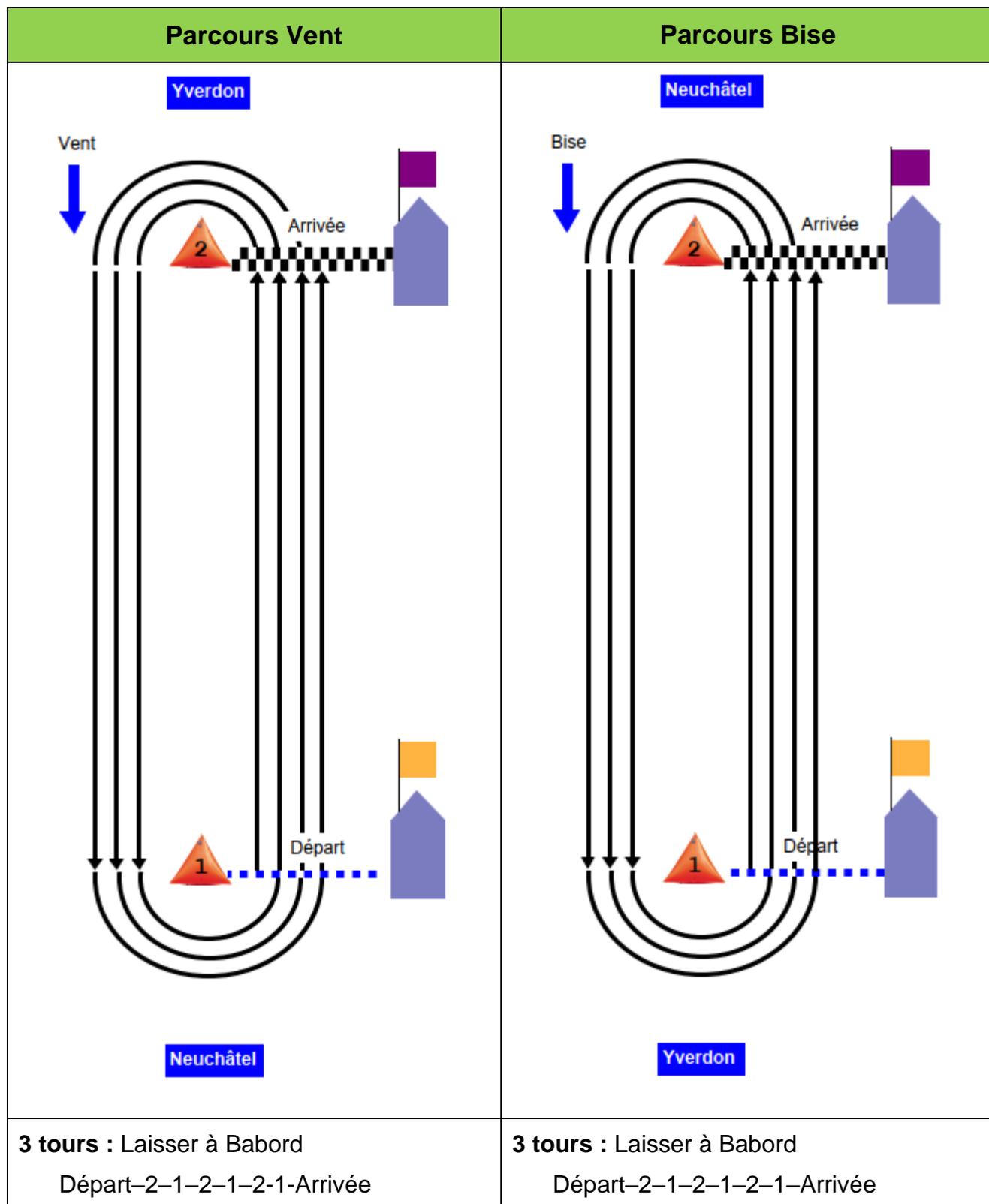
Classe	Pavillon	
Lestés	E	
Dériveurs	D	
Multicoques	F	

3 Départ

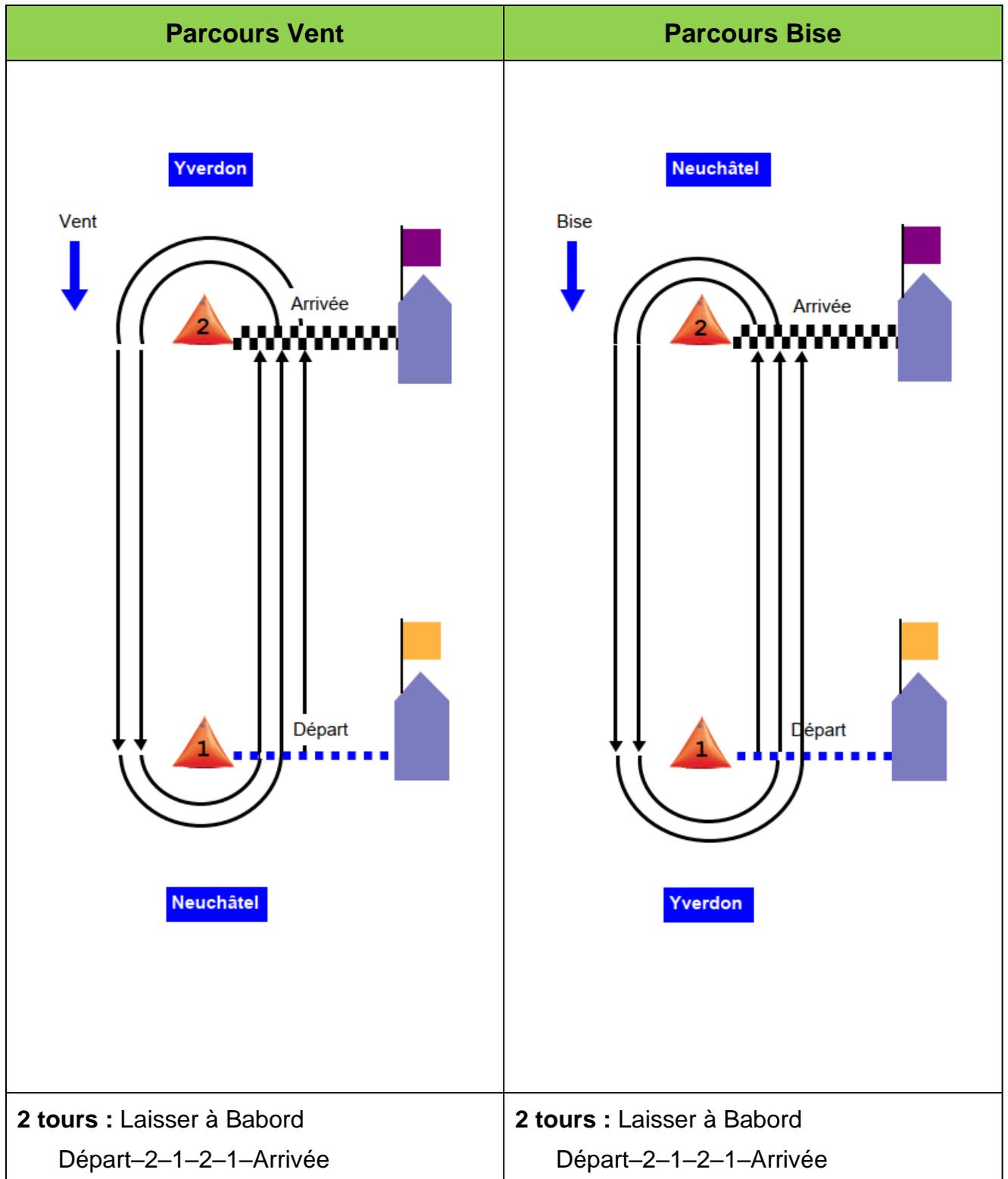
Le départ sera donné à 19h (à disposition à 18h30) selon la procédure suivante

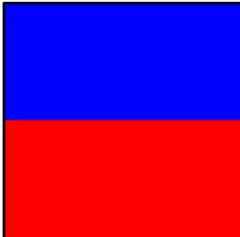
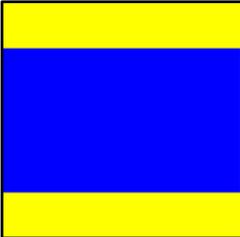
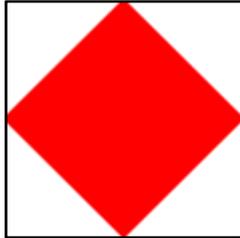
Pavillon orange	15'	1 signal sonore		↑
Avertissement lestés	10'	Pavillon E + 1 signal sonore		↑
Préparatoire lestés	9'	Pavillon P + 1 signal sonore		↑
	6'	Pavillon P affalé + 1 signal sonore		↓
Départ lestés	5'	Pavillon E affalé + 1 signal sonore		↓
Avertissement dériveurs		Pavillon D		↑
Avertissement multicoques		Pavillon F		↑
Préparatoire lestés	4'	Pavillon P + 1 signal sonore		↑
	1'	Pavillon P affalé + 1 signal sonore		↓
Départ dériveurs	0'	Pavillon D		↓
Départ multicoques		Pavillon F		↓

4 Parcours Lestés



5 Parcours Dériveurs et Multicoques



Classe	Pavillon		Nombre de tours
Lestés	E		3
Dériveurs	D		2
Multicoques	F		2